



Faute grave au sein du bureau d'une association

Par Burgo

Bonjour,

Je suis président d'une association, suite à un différend le trésorier et le secrétaire (bons amis) ont fait une fausse AG pour dissoudre l'asso et s'octroyer tous les droits pour la liquidation. Nous ne sommes que trois dans l'asso. Comment dois-je agir pour exclure pour faute grave les deux autres membres du bureau ?

Merci de votre réponse.

Par ESP

Bonjour

Devant ces faits graves, vous devez déposer une plainte.

Par Burgo

Merci beaucoup pour votre réponse. Je sais que les faits sont graves, il y a faux en écriture, j'aurais voulu éviter une plainte mais vous avez sûrement raison.

En attendant, je désire exclure les deux membres du bureau et récupérer tous les documents et matériels qui sont chez le trésorier et j'aimerais savoir comment m'y prendre.

Encore merci pour votre réponse.